
Le Canada et la mer



Avec quatre-vingt-seize mille kilomètres de côtes ouvertes sur trois océans, l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique, le Canada est le premier Etat côtier du globe. Il possède le deuxième plateau continental, qui représente 40 p. 100 de son territoire émergé.

Les marges continentales canadiennes recèlent des richesses considérables, très partiellement recensées et encore inexploitées, en matière d'hydrocarbures et de nodules polymétalliques. Plusieurs conférences internationales sur le droit de la mer, auxquelles le Canada a pris une grande part, se sont tenues depuis 1958 pour tenter de dégager à l'échelle du globe un nouveau droit de la mer régissant les pêcheries, la navigation, la protection du milieu marin, l'océanologie.

La pêche

Au Canada, la pêche fait travailler plus de 55 000 pêcheurs auxquels s'ajoutent 22 000 personnes employées dans le traitement et la commercialisation des produits. Environ les trois quarts des pêcheurs exercent leur activité sur la côte atlantique

et le quart sur la côte pacifique. Les activités de la pêche contribuent pour près de 1 milliard de dollars par an au revenu national, la moitié représentant la valeur des exportations et le reste celle des produits vendus

